

Serquigny, le 16 mars 2026

Mesdames et Messieurs
Conseillers municipaux de SERQUIGNY

Madame, Monsieur,

Monsieur le Maire vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra le **samedi 21 mars 2026 à 9h30** à l'hôtel de ville.

Objet :
Réunion du Conseil Municipal

Dossier suivi par :
Matthieu POISSON
mpoisson@serquigny.fr

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 Installation du conseil
- 2 Election du Maire
- 3 Organisation des délégations
 - 3.1 détermination du nombre d'adjoints
 - 3.2 élection des adjoints
 - 3.3 organisation des délégations (adjoints et conseillers délégués)
- 4 Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints, et des conseillers délégués
- 5 Organisation du CCAS
 - 5.1 Fixation du nombre d'administrateurs siégeant au CCAS
 - 5.2 Election des membres du CCAS parmi les conseillers
- 6 Représentants dans les commissions communales obligatoires
 - 6.1 Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
 - 6.2 Désignation des membres de la commission électorale
 - 6.3 Désignation du Correspondant défense
- 7 Représentants dans les organismes/structures extérieures
 - 7.1 Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de la Vallée de la Risle
 - 7.2 Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de la Charentonne
 - 7.3 Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Eure
 - 7.4 Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique
 - 7.5 Association Syndicale Autorisée de la Risle Médiane
 - 7.6 Mon Logement 27
- 8 Délégation de missions complémentaires au Maire
- 9 Constitution des commissions et groupes de travail
- 10 Informations et questions diverses

Comptant vivement sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Frédéric DELAMARE





A retourner à :
Mairie de Serquigny - 62 rue Max Carpentier - B.P.10 - 27470 SERQUIGNY
mairie@serquigny.fr
Tél : 02 32 44 10 15

POUVOIR (*)

Je soussigné,,
conseiller municipal de la Commune de Serquigny donne, par le présent document, pouvoir à
.....
pour me représenter à la **réunion du Conseil Municipal le samedi 21 mars 2026 à 9h30**, et en
conséquence, prendre part aux votes, participer à tous travaux et à tous scrutins prévus à l'ordre du
jour.

Date :

Signature : *(Faire précéder la signature de la mention
manuscrite « Bon pour Pouvoir »).*

() à remplir en cas d'absence*